

Petit Bulletin Marcillois

Bulletin d'informations municipales

Octobre
2022

édito

Marcilloises, Marcillois,

La parution de ce petit bulletin d'automne complète la distribution effectuée en septembre, consécutive à la réunion publique du 5 juillet concernant le projet global du centre bourg. A ce sujet durant l'été, l'instruction s'est poursuivie et de nombreuses rencontres ont eu lieu avec les professionnels susceptibles d'être intéressés pour s'installer dans les différents locaux commerciaux ou de santé. Ceci va permettre à l'aménageur d'adapter le projet et d'en lancer la commercialisation dès que le dossier sera finalisé.

La rentrée scolaire qui a eu lieu le jeudi 1er septembre s'est globalement bien déroulée avec l'arrivée de plusieurs enseignants, due entre autres à l'ouverture d'une seconde maternelle (voir article de la commission vie scolaire). Cette évolution a obligé la création d'un deuxième poste d'ATSEM à temps complet. Parallèlement, la commune a souhaité recruter une personne supplémentaire au sein du périscolaire, pour améliorer encore l'accueil et la gestion des petits Marcillois pendant le temps du repas.

La nouvelle salle de classe, dont les travaux ont débuté dès le 8 juillet sous le préau existant, subit actuellement des retards conséquents comme tous les chantiers en cours, dus aux délais très importants dans l'approvisionnement des matériaux en général (voir article de la commission bâtiments).

La rentrée a été également l'occasion pour les Marcillois de se rencontrer lors du forum des associations organisé par le comité des fêtes le samedi 3 septembre, avec l'accueil des nouveaux arrivants par la Municipalité. Il est à noter que chaque année, une quinzaine de familles s'installent sur notre Commune. Nous leur souhaitons la bienvenue à MARCILLY.

Comme nous l'avions évoqué lors d'un précédent bulletin, la commune doit continuer à se désendetter en intégrant la vente imminente de l'ancienne maison LAPLAGNE (voir article de la commission finances). Ce désendettement indispensable nous a été rappelé récemment par les services de l'État, nous recommandant la plus grande vigilance.

Sur le même sujet, au vu de la conjoncture actuelle, il a été demandé aux collectivités de limiter les dépenses énergétiques. Ainsi, des études sont menées pour diminuer l'amplitude des horaires de l'éclairage public (voir article de la commission voirie) et réduire la consommation énergétique de nos bâtiments communaux (cf. article commissions bâtiments).

A propos des effectifs de la mairie, Guylène PAUL a le plaisir de vous recevoir à l'accueil depuis fin août. Concernant l'urbanisme, vous aurez toujours la possibilité d'être renseigné par Théo VERMOREL les lundis et mercredis, puisque son contrat a été prolongé jusqu'en 2026. Consécutivement à une surcharge de travail, il a été proposé à Véronique MERCIER (secrétaire retraitée) un contrat temporaire d'une journée par semaine. Pour donner suite au lancement prometteur de notre marché hebdomadaire au mois d'avril dernier mais au vu de son évolution, une réflexion est en cours (voir flyer de la commission vie économique).

Le prochain bulletin municipal sortant au mois de janvier prochain, j'ai le plaisir de vous inviter dès à présent à la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 6 janvier 2023 à la salle des fêtes de MARCILLY. Un rappel de cette invitation sera effectué au préalable sur nos supports de communication. Dans l'attente de se rencontrer, nous sommes toujours à votre disposition.

Votre Maire, Frédéric BLANCHON

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi de 8h à 13h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 13h00 à 16h30

Contactez la mairie

Web : marcillydazergues.com
Courriel : mairie@marcillydazergues.com
Tél. 04 78 43 11 77



Page Facebook
[@marcillydazergues69](https://www.facebook.com/marcillydazergues69)

Une nouvelle secrétaire de Mairie



Depuis le 22 août, les marciilloises et les marciillois se rendant en mairie sont accueillis par Guylène PAUL, notre nouvelle secrétaire.

En provenance d'une commune de l'Ain, cette chazéenne succède à Chloé au poste d'accueil avec notamment la charge de l'État-civil.

Bienvenue Guylène !

Rentrée scolaire 2022

Cette année 105 enfants ont fait leur entrée à l'école du village. Une rentrée avec quelques changements.

Une deuxième maternelle a été créée avec deux enseignants et 1 ATSEM chacune.

La cinquième classe a vu le jour dans la salle plurivalente car l'ouverture à l'emplacement prévu a été repoussée, les travaux n'ayant pu se faire à temps. Tout cela est lié aux difficultés rencontrées par les différents artisans pour obtenir les matériaux nécessaires.

L'équipe enseignante comprend 8 personnes assistées de 2 ATSEM à plein temps et de 2 AESH.

Le périscolaire se compose désormais de 6 personnes pour assurer les garderies du matin et du soir et le temps de cantine.

Il a fallu que l'ensemble des intervenants s'adapte aux changements liés au chantier en cours.

Parents, enseignants, personnel ont su se mobiliser afin d'éviter trop de désagréments aux enfants, et que la vie scolaire en soit facilitée pour chacun.

Merci à tous et à toutes !

> Frédérique BURNIER, Adjointe à la vie scolaire

Info chantier 5^{ème} classe

Comme indiqué dans l'édito, la construction de la 5^{ème} classe a pris du retard en raison des fortes tensions sur les marchés de matières premières des matériaux de construction. Outre des prix plus élevés, les délais se sont considérablement allongés.

À l'heure actuelle, il nous est quasi impossible de prévoir la fin du chantier. Aujourd'hui s'engager sur une date serait le meilleur moyen pour nous de vous annoncer quelque chose de faux.

Néanmoins les vacances de la Toussaint seront l'occasion pour le chantier d'avancer avec la pose des murs à ossature bois qui fermeront la "boîte" de la 5^{ème} classe. L'extension du préau sera reprise pour procéder au changement de la toiture à la suite d'une détérioration des panneaux lors de leur transport. Novembre verra également la pose des menuiseries aluminium permettant ensuite de passer aux aménagements intérieurs (électricité, plomberie, doublage, peinture, sol, menuiserie bois, etc.).

> Benjamin SCAPPATICCI, Adjoint aux bâtiments

Finances de la Commune

Lors d'un précédent article, nous avons attiré l'attention des Marciillois sur l'état d'endettement de la commune.

Bien que depuis juillet 2022, le prêt relais concernant le Groupe Scolaire ait pu être remboursé, nous nous sommes vus dans l'obligation de construire une 5^{ème} classe, plus tôt que prévu.

Notre achat de la propriété LAPLAGNE a permis d'attribuer une parcelle de terrain à l'école et l'objectif de ce dernier trimestre a été la mise en vente de la partie maison, ce qui nous permettra de rembourser le deuxième prêt relais qui grève nos finances depuis le début de notre mandat.

Ces orientations ont été expliquées aux services de l'État lors de notre convocation à la sous-préfecture. Nous avons également expliqué la défaillance de la SEMCODA dans l'achat effectif du terrain face à l'école, ce qui a compromis l'avancement de notre plan de désendettement. Une solution serait trouvée dans le transfert de cette opération à la société FONTANEL PROMOTION.

Espérant que ses deux projets arrivent à terme le plus vite possible (vente maison LAPLAGNE, reprise du compromis SEMCODA par FONTANEL PROMOTION), nous avons pu nous justifier face aux contrôleurs des finances publiques, lors de notre rendez-vous à la sous-préfecture.

En conclusion, nous ne manquerons pas de vous donner dans le bulletin de janvier les chiffres précis de l'état de nos finances et l'avancement du désendettement ; tout ceci lorsque les dites opérations se seront concrétisées et également à la suite du retour de l'analyse financière de la direction des finances locales sur les grands axes d'économies et de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

> Matthieu ARONICA, Adjoint aux finances

Commission Culture - Vie Associative

La commission culture vous propose 2 spectacles pour 2023 :
Samedi 14 janvier 2023 à la salle des fêtes :



Spectacle "Tracer la route" par Marie BOBIN et François GAILLARD - "L'envie d'ailleurs, le pourquoi des départs et l'ivresse de la route ... Sur scène, François Gaillard à l'accordéon chante tandis que Marie Bobin dessine et improvise

des illustrations en direct, retransmises sur écran".



Dimanche 28 mai 2023 à la salle des fêtes :

L'ensemble Ophélia interprétera le spectacle "LA ROSE IDÉALE". En résonance avec le projet de cette année à l'école des trois châteaux dont le thème est justement le Conte.

Les intervenants musicaux seront :

- Aurore BASSEZ (percussionniste)
- Émeline MARTIN (harpiste)
- Toinon LAMBERT (altiste) – habitante de Marciilly d'Azergues et parent d'élève.

Graines d'Actions, pour les journées du patrimoine nous avait déjà offert une représentation de ces artistes remarquables dans l'église de notre commune.

Tous les enfants (et adultes) seront les bienvenus.

A noter : les entrées de ces 2 spectacles seront gratuites

> La commission Culture

Extinction nocturne de l'éclairage public



Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, la municipalité initie des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergies. Une réflexion a été ainsi engagée par la commission voirie sur

la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne totale ou partielle de l'éclairage public.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement (impact sur la biodiversité et les écosystèmes, limitation des émissions de gaz à effet de serre, etc.). De nombreuses études montrent que l'extinction n'a pas de corrélation avec l'accidentologie routière et conduit même à un ralentissement naturel des véhicules. Les services de police et de gendarmerie n'ont pas constaté d'incidence de l'extinction sur le nombre d'agressions et de vols qui ont principalement lieu en journée.

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges ad hoc dans les armoires de commandes d'éclairage public concernées. La commune a sollicité le SYDER (Syndicat en charge notamment de notre éclairage public) pour étudier les besoins techniques et mettre en œuvre, le cas échéant, les adaptations nécessaires.

Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique.

Le syndicat va rapidement nous faire un retour sur le calendrier de ses interventions sur les armoires de commandes et sur le chiffrage des frais de rénovation et d'installation d'horloges astronomiques dans certaines armoires.

> Georges SICILIANO, Adjoint à la voirie

Sobriété énergétique des bâtiments communaux

Comme tout à chacun et l'ensemble des collectivités territoriales, la commune de MARCILLY n'échappe pas à l'explosion de ses factures actuelles et à venir d'énergie.

En début d'année 2022 en raison de la spéculation sur les marchés de l'électricité (reprise économique post Covid), nous avons déjà subi une augmentation de 33% de notre électricité. Au 1^{er} janvier 2023 l'augmentation sera de 200% ! En parallèle nous subirons aussi en 2023 une augmentation de plus de 230% du prix du gaz naturel, les granulés de bois (ou pellets) servant au chauffage du groupe scolaire ne sont pas en reste avec une augmentation de + de 100% à l'heure actuelle.

Toutes ces augmentations nous obligent à réfléchir sur des mesures rapides que nous pouvons prendre immédiatement et les travaux que nous serons amenés à faire à moyen terme pour diminuer nos consommations.

Contenir nos dépenses énergétiques est impératif pour permettre à la commune de maintenir ses investissements mais également nécessaire au regard des enjeux environnementaux actuels.

> La commission bâtiments

Thé dansant du CCAS

Samedi 1^{er} octobre le CCAS a invité les Marcillois à un thé



dansant à la salle des Fêtes.

Les participants ont pu profiter tout un après-midi, du très large répertoire musical et des superbes voix de "L'Orchestre Maxime et Bernard".

Musette, rock, disco, variété française et internationale des années 60 à 2000 se sont succédés pour leur plus grand plaisir.

Le CCAS a été félicité pour ce sympathique moment très divertissant et souhaiterait rassembler davantage de marcillois la prochaine fois.

Flash info

Info travaux et routes barrées

Dans les prochains mois, différents chantiers vont venir perturber nos habitudes de circulation chemin de Janzé et route de Lyon.

Tout d'abord, le passage à niveau chemin de Janzé sera fermé pour travaux les nuits du 9/11 au 11/11 (2 nuits), puis du 30/11 au 02/12 (2 nuits également).

Ensuite, pour permettre les réfections de chaussée sur le chemin de Janzé et la route de Lyon, une déviation sera mise en place durant plusieurs jours par les chemins de Montessuy et de la Fuchette.

Nous vous précisons ultérieurement les dates exactes d'intervention.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous remercions par avance de votre compréhension.

> La commission voirie

Classes en 5 de Marcilly d'Azergues

Information aux nouveaux habitants :

Si vous êtes habitants ou nouveaux arrivants à Marcilly d'Azergues dont la date de naissance se termine en 5, (années de 1935 à 2015), nous vous invitons à venir rejoindre les classes en 5 de Marcilly.

Vous pouvez nous contacter :

laclassen5@gmail.com ou francoise.enius@gmail.com ou arnaudritton@gmail.com

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître.

Nous vous attendons nombreux ! VIVE LA 5 !

Graines d'Actions vous informe

Après vous avoir proposé l'installation de la grainothèque à la Bibliothèque, la présentation du livret des croix de Marcilly dans le cadre d'une exposition sur Marcilly autrefois, et le concert du Duo Ophélie à l'église pour les journées du patrimoine, Graines d'Actions vous invite à plusieurs rencontres que vous trouverez ici ou dans l'Agenda en fin de Petit Bulletin.

N'oubliez pas également l'Atelier de Réparation le 3ème samedi du mois de 9h à 12h à la Salle de la Gare (19/11, 17/12 et 14/01).

Dimanche 22/02 de 14h30 à 17h30 à la Salle de la Gare, Graines d'Actions organise une Fresque du Climat. C'est un jeu de cartes pour comprendre en groupe le changement climatique et échanger sur les actions possibles

Jeudi 26/01, Graines d'Actions vous invite à une présentation du Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure (PECCRAM), destiné aux enfants de 4 à 10 ans. Il est voué à sensibiliser à la connaissance du chien, à apprendre aux enfants les gestes adéquats en présence des canidés et à favoriser une meilleure intégration du chien en zone urbaine.

Ce programme citoyen ludique et éducatif, est efficace contre les blessures mais également contre l'euthanasie des chiens. Venez le découvrir jeudi 26/01 20h à la Salle de la Gare. Cette présentation du PECCRAM s'adresse aux adultes.

Agenda

NOVEMBRE

6 novembre : AEP - concours de belote coïncée - Salle Saint-Émile

11 novembre : commémoration du 11 novembre 1918 - cimetière - Assemblée générale de l'amicale des Anciens Combattants - Salle de la Gare

18 novembre : Confrérie du Noeud Vigneron - Beaujolais Nouveau - Salle des Fêtes à partir de 19h30

30 novembre : Graines d'Actions - AG (19h30) et Réunion plénière (20h) - Salle de la Gare

DÉCEMBRE

1er décembre : Repas des Aînés

8 décembre de la classe en 3 - Fête des Lumières - Place des Marcilly

JANVIER

6 janvier : Voeux du Maire 19h - Salle des Fêtes

14 janvier : Spectacle "Tracer la route" - Salle des Fêtes

La Bibliothèque



Les nouveautés de l'automne

- Angélique – Guillaume MUSSO
- Les vertueux – Yasmina KHADRA
- La boîte à magie – Camilla LACKBERG
- Nous irons mieux demain – Tatiana de ROSNAY
- Vivre vite – Brigitte GIROUD
- Les gens de Bilbao naissent où ils veulent – Maria LARREA
- V 13 - chronique judiciaire – Emmanuel CARRERE
- L'été où tout a fondu – Tiffany McDANIEL
- Le dernier vol – Julie CLARK
- La mémoire de l'eau – Miranda COWLEY HELLER
- Disparaître – Lionel DUROY
- L'île haute – Valentine GOBY
- L'homme peuplé – Franck BOUYSSÉ
- Le cabaret des mémoires – Joachim SCHNERF

La bibliothèque de Marcilly recrute des volontaires pour tenir les permanences du mercredi après midi de 16h30 à 18h et du samedi de 10h à 12h (été horaires réduits) et du 1er vendredi de chaque mois de 16h35 à 18h. En vue de notre assemblée générale de janvier (date à définir) nous recherchons des personnes pour renouveler le bureau. Si vous souhaitez partager votre goût de la lecture et donner votre avis chaque trimestre sur le choix des livres, mettre en place des animations, rejoignez-nous.

Merci de contacter Nathalie BLANCHON par mail à l'adresse suivante : biblio.marcilly@yahoo.com

La cotisation jusqu'à fin décembre 2022 est de 10 euros / famille pour les nouveaux adhérents.



VENDREDI 18 NOVEMBRE 2022

Salle des fêtes à partir de 19h30

La confrérie du Noeud Vigneron propose pour la sortie du **Beaujolais Nouveau**

SOIRÉE ANIMÉE PAR L'ORCHESTRE MUSIC'ALL DE 20H À 22H

Dégustation de Beaujolais Nouveau & Restauration



- MARCILLY D'AZERGUES -